



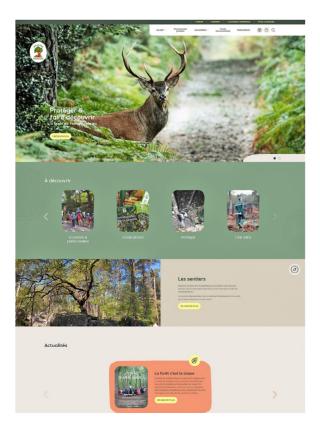
# La Feuille verte N°55

juin 2024

# La vie de l'Association

#### RÉNOVATION DU SITE DES AFF

Depuis le début de l'année, nous avons mis en ligne notre nouveau site rénové. Outre l'amélioration de la présentation des différentes rubriques, nous avons créé un nouvel espace « Scolaires et Périscolaires » avec douze fiches mises à la disposition des enseignants pour organiser leur travail en classe ou pour leurs sorties en forêt. Nous enrichirons à l'avenir cet espace par de nouvelles fiches. Nous avons aussi développé la rubrique « Sentiers », qui dorénavant présente la carte de chacun de nos 20 sentiers Bleus, de nos 21 sentiers Jaunes ainsi que le sentier Rouge des 25-Bosses.



#### MODERNISATION DE LA GESTION DES ADHÉRENTS

La gestion des adhérents est maintenant effectuée en utilisant la plateforme de l'opérateur YAPLA. Cette nouvelle organisation permet dorénavant le paiement en ligne par carte bancaire et l'expédition des reçus fiscaux au fur et à mesure des réglements. Un lien a été établi avec le nouveau site des AFF pour faciliter les adhésions. Après une période de rodage, nous constatons un flux aisé de cotisations, nos membres semblent maintenant s'être bien familiarisés à cette nouvelle procédure.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES AFF

L'assemblée générale relative à l'exercice 2023 s'est tenue le 23 mars 2024 dans le salon d'honneur de l'Hôtel de ville de Fontainebleau, en présence de M. Thierry Mailles, souspréfet de Fontainebleau, M<sup>me</sup> Juliette Vilgrain, députée de Seine-et-Marne, M<sup>me</sup> Béatrice Rucheton, vice-présidente du département, M. Julien Gondard, maire de Fontainebleau, et de nombreux maires et élus des communes du Pays de Fontainebleau. La majorité de l'assemblée a approuvé le rapport d'activité et le rapport financier de 2023 après le rapport positif du Commissaire aux comptes sur la sincérité et la régularité des comptes. L'assemblée a renouvelé les mandats de cinq administrateurs (M<sup>me</sup> Jalenques, MM. Cabane, Cartier, Tendron et Sokolsky).



La majorité de l'assemblée a adopté une motion appelant à un meilleur entretien des allées forestières, pour des raisons patrimoniales essentielles au classement de la forêt par l'UNESCO. Elle a constaté une amélioration de la propreté en forêt mais a demandé à l'ONF de veiller au respect des clauses de remise en état des sols par les exploitants.

# La Forêt

#### **A**CTUALITÉS DE LA FORÊT

À l'occasion de l'assemblée générale des AFF, M<sup>me</sup> Virginie Veau, directrice de l'agence ONF Île-de-France-Est, a présenté l'actualité de la forêt de Fontainebleau. Le dépérissement de trois essences d'arbres (chênes sessiles et pédonculés, hêtres) est observé depuis 2017 sur 51 placettes (protocole DEPERIS). Durant l'hiver 2023-2024, 53 200 plants de dix essences d'arbres différents ont été mis en terre.

La forêt de Fontainebleau se dote de nouveaux panneaux signalant l'interdiction de pénétrer dans ses réserves biologiques intégrales (RBI) : au total, 127 potelets et 154 nouveaux panneaux plus lisibles et colorés ont été installés.



#### LES COMMISSIONS DE FODEX

Les AFF ont adhéré au contrat de projet Fontainebleau Forêt d'Exception (Fodex) et ont accepté de participer activement aux quatre commissions qui viennent d'être créées. Nous participerons aux commissions «Paysages naturels» et «Paysages forestiers». Nous assurerons la présidence de la commission «Paysages culturels» et la vice-présidence de la commission «Accueil du public». Cette nouvelle organisation plus décentralisée devrait permettre une meilleure implication des principaux partenaires dans la concertation de la gestion de la forêt.

## RESTAURATION DE LA BUTTE SAINT-LOUIS

La campagne de fouilles étant maintenant terminée, il convient à présent de réaliser la sauvegarde des vestiges de cet ermitage du Moyen-Âge. Les AFF ont prêté main forte à l'ONF pour les travaux de stabilisation et de consolidation des ruines qu'il a entrepris. Le sentier Bleu n° 12-Est a été modifié avec l'aide du GIRAFF pour être adapté au nouveau parcours : il permet de montrer le site au public tout en le préservant.



## OPÉRATION FORÊT BELLE DU DIMANCHE 24 MARS 2024

L'opération de ramassage des déchets le long de la D 138 (la route de Bourgogne), entre la Croix de Toulouse et la Croix de Vitry, a été un franc succès. Le public a été très nombreux (plus de 150 personnes) pour cette opération de nettoyage du bord de cette route, qui a été fermée à la circulation à cette occasion. Nous remercions ici les nombreux participants pour leur implication ainsi que l'engagement des collectivités locales, communauté d'agglomération, département et communes pour la propreté de la forêt de Fontainebleau.



# Les relations extérieures

#### LES NATURIALES 2024

Notre traditionnelle participation aux Naturiales de Fontainebleau, le 27 mai, nous a permis de rencontrer plus de 300 personnes, de répondre à leurs questions sur la forêt et de présenter les actions de notre association. La promenade sur le thème des arbres remarquables dans le secteur de la mare aux Évées, organisée par l'association a rencontré un grand succès avec plus de 40 participants.



#### EXPOSITION THÉODORE ROUSSEAU À PARIS

Le 7 mars, un groupe des AFF a suivi une visite guidée de l'exposition Théodore Rousseau « la Voix de la Forêt ». Cette exposition qui se tient **au Petit Palais**, **du 5 mars au 7 juillet**, rassemble des œuvres de ce peintre, chef de file des peintres de Barbizon, qui joua un rôle très important pour la protection de la forêt de Fontainebleau. Il vécut de 1812 à 1867 et contribua avec Jean-François Millet à obtenir de Napoléon III la création des « séries artistiques » en 1853 : espaces de plusieurs centaines d'hectares abandonnés à la nature où il n'y aurait plus d'intervention humaine pour préserver les paysages dans leur état naturel. Aujourd'hui, plusieurs de ces espaces sont devenus des réserves biologiques.

En écho à cette exposition à Paris, le musée des peintres de Barbizon organise, du 9 mars au 16 juin, une exposition dont le thème est « Se souvenir de Théodore Rousseau » (détail à consulter sur le site des AFF).

### LE DOSSIER DE CLASSEMENT DE LA FORÊT PAR L'UNESCO

Le 10 octobre 2023, le Comité français du patrimoine mondial a rendu un avis favorable au classement du Domaine de Fontainebleau, château, jardins, parc et forêt, au patrimoine mondial de l'UNESCO. Depuis cette date, le comité scientifique auquel les AFF participent a poursuivi activement la reprise rédactionnelle demandée par le comité. Le 28 mai 2024, une réunion avec les trois rapporteurs a permis de faire un point positif sur l'avancement du travail de structuration demandé, pour une nouvelle audition qui aura lieu à l'automne.

